

Avis de constitution

SOCIETE « ARIONGUESSAN SERVICE »

Siège Abidjan, Cocody Angré château, derrière le
marché valentin à côté de la résidence Batamé, Ilot 166
Lot 1974, Lot 1974, Ilot 166

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 19/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARIONGUESSAN SERVICE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Jardinage,
décoration,
Entretien et lavage (bureau, maison, voiture...),
Désinfection,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré château, derrière le
marché valentin à côté de la résidence Batamé, Ilot 166

Lot 1974, Lot 1974, Ilot 166

Dirigeant(s) M N'GUESSAN ARBE JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09802 du 17/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57484/GTCA/RC/2025 du 17/09/2025

